

PROCH' ORIENTATION

SOLLICITER DES AMBASSADEURS METIERS PROCH'ORIENTATION

Guide à destination des équipes éducatives



Retrouvons-nous sur



prochorientation.fr

PROCH'
ORIENTATION



Région
Hauts-de-France

QUESTIONS FRÉQUENTES

Les interventions sont-elles payantes ?

Toutes les interventions dans le cadre de la mission Proch'Orientation sont gratuites.

Les ambassadeurs sont-ils disponibles rapidement ?

Les ambassadeurs doivent s'organiser avec leurs agendas professionnels. Il est préférable de les solliciter au moins trois semaines avant l'intervention.

Puis-je solliciter plusieurs fois le même ambassadeur ?

Oui, s'il est d'accord.

Les intervenants ont-ils l'habitude de dialoguer avec des jeunes ?

Les ambassadeurs sont des personnes de terrain qui véhiculent un message vivant et adapté. Leurs interventions font l'objet d'une co-construction avec les équipes éducatives. Il est également demandé aux enseignants de préparer les jeunes à accueillir et à interviewer l'ambassadeur.

Je suis CPE et je veux organiser une entrevue avec un ambassadeur pour remotiver des élèves de différentes classes en situation de décrochage. Est-ce possible ?

Oui, les interventions se construisent en fonction de vos objectifs. Votre référent territorial Proch'Orientation vous guidera dans la mise en place de cette intervention. Pour la qualité des échanges, nous vous conseillons de constituer un groupe à effectif réduit.

Afin de préparer mes élèves de 3^{ème} à leur stage d'observation en milieu professionnel, puis-je solliciter un ambassadeur pour témoigner des codes et savoir-être en entreprise ?

Chacune des interventions avec un ambassadeur est spécifique aux attentes des équipes éducatives qui le sollicitent. Nous vous conseillons de prendre le temps d'échanger en amont avec votre référent territorial Proch'Orientation qui connaît le profil des ambassadeurs de son secteur et qui pourra vous aider à mettre en place cette rencontre.

Est-il possible de faire intervenir des étudiants pour présenter leur formation ?

Le témoignage entre pairs est possible, des étudiants ambassadeurs peuvent intervenir. Ces interventions suscitent de nombreuses questions de la part des élèves qui s'identifient et se projettent facilement dans la situation d'étudiants du fait de la proximité des âges. Contactez votre référent territorial Proch'Orientation pour connaître le profil de ces ambassadeurs.

Les élèves peuvent-ils filmer l'intervention et la diffuser sur le site de l'établissement ?

Si vous souhaitez que vos élèves ou apprentis réalisent un reportage photo, un film, un diaporama ou tout autre format pour valoriser leur travail, c'est tout à fait envisageable. Il est nécessaire dans le cadre du droit à l'image de l'évoquer en amont afin de recueillir l'accord de l'intervenant.